

ÉDUCATION

À Compiègne, une école primaire portée par des patrons va ouvrir

Une école Espérance Banlieues ouvre deux classes à Compiègne, en septembre. Elle est initiée par un groupe de chefs d'entreprise.



Par Marielle Martinez | Publié le 07/06/2018



Selon Laurent Ferté, les chefs d'entreprise ont du mal à recruter à Compiègne. D'où l'idée du Cours la Traverse, deux classes de primaire au Clos-des-Roses.

À l'origine de l'école Espérance Banlieues à Compiègne, il y a des entrepreneurs. « *Nous sommes aujourd'hui une quarantaine de membres dans l'association à l'initiative de ce projet. À la base, il y avait beaucoup de chefs*

d'entreprise. »

Car tout serait parti d'une analyse sociale. *« Il y a un problème à Compiègne : en tant que chefs d'entreprise, nous avons du mal à recruter des personnes compétentes »*, argumente Laurent Ferté, co-fondateur de l'association. *« Dans les quartiers – c'est une grande partie de la ville –, il y a des gens qui ont du potentiel. Encore faut-il qu'ils puissent avoir la capacité de s'intégrer en entreprise et savoir se comporter avec la hiérarchie et les collègues. »*

« La tenue, c'est la fierté d'appartenir à un groupe, les prémices d'une fierté d'entreprise dans laquelle on travaille »

Pour ce groupe de patrons, le système de l'Éducation nationale – *« trop lourd »* – ne serait pas adapté à toutes les populations de ces quartiers. *« Avec le réseau Espérance Banlieues, on a pu avancer. Des outils nous ont été proposés. »*

Ainsi parmi les partis pris pédagogiques, on a l'engagement de limiter les effectifs (15 élèves maximum par classe), mais aussi le port de l'uniforme – sweat vert pour les garçons, bordeaux pour les filles – ou encore le lever de drapeau comme moyen de valoriser les plus méritants.

« On inculque, enfin on propose d'apprendre les codes du vivre ensemble. La tenue, c'est la fierté d'appartenir à un groupe, les prémices d'une fierté d'entreprise dans laquelle on travaille, du pays dans lequel on vit », défend Laurent Ferté.

Lui et les co-fondateurs de l'association ont contribué à la création de cette école en jouant les mécènes et en sollicitant leur entourage. Car hors contrat, cet établissement ne peut compter que sur des dons (déductibles fiscalement) et la participation des familles (50 euros par enfant et par mois). Le réseau se vante d'un coût de prise en charge (5000 euros), inférieur à celui de l'Éducation nationale.

 MARIELLE MARTINEZ

Inscriptions ce vendredi de 13 à 18 heures

et samedi de 9 à 13 heures. Tél : 07 78 26 42 62.